

Affaires courantes

PÉTITIONS

Je voudrais que le député de Victoria commente. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et observations est terminée. J'ai l'impression que le député a dit ce qu'il avait à dire.

M. Andre: Monsieur le Président, il y a eu discussion entre les représentants à la Chambre et vous obtiendrez sans doute l'accord des députés pour que nous ajournions ce débat sur la nomination de M. Phillips et que nous le reprenions demain, pendant les affaires courantes, à l'appel des motions. Ce débat ainsi que celui qui pourrait avoir lieu sur la nomination de M. Grace au poste de Commissaire à l'information se termineront au plus tard à 13 heures demain.

• (1630)

M. Milliken: Avec une réserve supplémentaire, c'est que seul les députés de l'opposition auront droit de parole pendant ces deux heures. Nous avons demandé à ce que le débat soit prolongé, si le gouvernement désire y participer. On a laissé entendre qu'aucun des députés du gouvernement ne participerait à ce débat de deux heures, demain matin.

M. Andre: J'espère que vous ne vous attendez pas à ce que les députés n'aient pas l'occasion, durant la période des questions et observations, de veiller à ce qu'on présente au public un tableau exact et de corriger les renseignements erronés qui seront donnés durant le débat.

M. Milliken: Monsieur le Président, j'ai pris grand soin de dire «participer au débat». Je suis convaincu que les députés du gouvernement essaieront de défendre l'indéfendable et de déformer les propos directs des députés de l'opposition qui disent la vérité au peuple canadien. J'ai soigneusement choisi mes mots, et je crois que tout le monde avait compris, dans ces circonstances.

Le président suppléant (M. Paproski): D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Il en est ainsi ordonné.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition conformément à l'article 36 du Règlement.

Les pétitionnaires sont de Kamloops, en Colombie-Britannique, et font remarquer deux choses. Ils se disent tout d'abord inquiets de la volonté du gouvernement de donner suite à son projet de taxe sur les produits et services malgré une opposition extraordinaire, et exposent un certain nombre de raisons pour lesquelles ils s'opposent à cette taxe.

Je sais qu'ils voudraient que je dise qu'ils aimeraient exhorter les libéraux du Sénat à faire ce qui s'impose et à rejeter cette taxe au Sénat. Après tout, si les libéraux du Sénat voulaient rejeter la TPS, ils pourraient le faire dès cet après-midi. Ils ne veulent apparemment pas le faire. Ils préfèrent se voter une prime de 153 \$ comme incitation à assister aux séances du Sénat.

Les pétitionnaires demandent aux parlementaires de revenir sur leur décision d'appuyer cette mesure et demandent au gouvernement de remettre son projet à l'étude et de tout recommencer.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui le plaisir de présenter au Parlement, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par des citoyens de la région de l'Atlantique, plus particulièrement de diverses régions de Terre-Neuve.

Les pétitionnaires restent carrément opposés à la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services, proposée par le gouvernement. Leurs noms s'ajoutent à ceux de plus de 750 000 autres personnes qui ont présenté une pétition au Parlement pour la même raison, pour dire au gouvernement qu'ils jugent que cette taxe sur les produits et services n'est pas équitable. Ils croient qu'elle équivaut à une taxe cachée, qui vise à exploiter le consommateur à outrance.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de renoncer dès maintenant à cette taxe très régressive et de reprendre le travail depuis le début.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement et à l'instar de mon collègue de Dartmouth, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des gens de ma circonscription, ce qui fait passer le nombre de signatures de 15 000 à 16 000.